

---

## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

**La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #826-03-24 modifiant le règlement 826-01-22 relativement au code d'éthique et de déontologie de la municipalité de Piedmont**

---

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	8 juillet 2024
Dépôt	8 juillet 2024
Adoption	5 août 2024
Entrée en vigueur	9 août 2024

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

**DONNÉ À PIEDMONT, CE 9<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AOÛT 2024.**



---

Caroline Aubertin  
Directrice générale et greffière-trésorière